



Fondation PROFA
Éducation sexuelle

Rue de Lausanne 21
1020 Renens

www.profa.ch/education-sexuelle

**Aux enseignant·e·s des classes
3P, 6P, 8P, 10S, 11S, multi-niveaux,
CRPS et ACC**

Informations aux enseignant·e·s sur les cours :

- « **Éducation à la vie et prévention des abus sexuels** » 3P
- « **Éducation sexuelle** » 6P, 8P, 10S et 11S

Mesdames, Messieurs,

Nous interviendrons prochainement dans les classes de votre établissement.

Ci-dessous vous trouverez quelques renseignements utiles :

Séances d'information

Plusieurs séances d'information pour les parents d'élèves sont organisées par le service d'éducation sexuelle. L'invitation est transmise par votre secrétariat et la participation des enseignant·e·s est vivement encouragée. C'est l'occasion pour les enseignant·e·s d'être informé·e·s sur le contenu des interventions et d'entendre les interrogations des parents.

Communication

- Vous pourrez trouver plus d'informations sur le contenu de nos interventions sur notre flyer et notre site internet : www.profa.ch/es
- Notre flyer étant traduit en plusieurs langues, nous vous invitons à transmettre l'information aux parents allophones de votre classe : <https://www.profa.ch/education-sexuelle/documentation#depliant>
- Toute information concernant des élèves à besoins particuliers et les situations particulières sont utiles à nos interventions, nous vous remercions de nous les communiquer.
- Les éducateur·rice·s/formateur·rice·s prennent contact avec les enseignant·e·s des classes ACC et CRPS pour l'organisation de l'intervention. Les interventions en classe CRPS sont effectuées par des éducateur·rices/formateur·rices spécialisés·es. Un bilan de 15 minutes pour les classes CRPS est prévu d'office après l'intervention entre l'éducateur·rice/formateur·rice spécialisé·e et l'enseignant·e.
- En tant que professionnel·e·s de l'école, vous pouvez contacter le service d'éducation sexuelle de PROFA :
 - par courriel à l'adresse education.sexuelle@profa.ch
 - par téléphone au 021 631 01 30
 - par l'espace enseignants www.profa.ch/enseignants

Planification

- Un cours d'éducation sexuelle dure 2 périodes consécutives auprès de la classe entière (nous vous prions de ne pas ajouter d'élèves aux classes habituelles)
- Particularités :
 - Classes multi-niveaux 3-4P et 5-6P : intervention tous les 2 ans dans la classe entière durant 2 périodes.
 - Classes multi-niveaux 2-3P : intervention chaque année uniquement auprès des élèves de 3P durant 2 périodes.
 - Classes CRPS : intervention chaque année durant 2x2 périodes à une semaine d'intervalle.
 - Classes d'ACC (accueil) : intervention chaque année durant le 2ème semestre par groupe de maximum 12 élèves en fonction de l'âge et du niveau de français durant 2 périodes.

Procédure de dispense

- Les parents qui souhaiteraient demander une dispense doivent :
 - Avoir participé à une soirée de parents ou
 - Avoir contacté le Service d'éducation sexuelle de PROFA ou
 - Avoir contacté l'infirmier·ère scolaire pour des questions en lien avec la santé globale.
- Les dispenses doivent être transmises uniquement par le biais du formulaire officiel. Celui-ci n'est transmis que sur demande des parents.
- La Direction de l'établissement scolaire peut, via le formulaire ad hoc, vérifier si les parents ont pris contact avec le Service d'éducation sexuelle de PROFA, participé à une soirée d'information ou pris contact avec l'infirmier·ère scolaire avant de valider une dispense.
- **Nous vous demandons de veiller à ce que les élèves dispensé·e·s du cours par leurs parents soient informé·e·s qu'ils·elles seront accueillis dans une autre classe durant l'intervention.**

Nous nous réjouissons d'intervenir prochainement auprès des élèves de votre établissement et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Fondation PROFA
Service d'éducation sexuelle